

Anatole Bacanamwo s'insurge contre un article paru dans "Bujumbura News"

@rib News, 28/05/2014 NDIR : L'ambassadeur Anatole Bacanamwo agit vigoureusement et se démarque d'un article publié sur "Bujumbura News", un site web burundais à partir de Bruxelles, et dont il juge les propos et insinuations diffamatoires à son égard. Face au refus des responsables de ce média de prendre en compte sa réaction, l'ambassadeur Bacanamwo nous demande de publier son "démenti". Sans vouloir créer de polémiques, prendre position dans cette affaire, La Rédaction d'ARIB.INFO a décidé de lui ouvrir notre espace, dans le souci de lui assurer le "Droit de réponse" que le site web en question a refusé de lui accorder, alors que c'est à nous, la moindre des choses. Ci-après la mise au point de l'ambassadeur Bacanamwo Anatole :

Démenti formel contre l'article paru dans Bujumbura News Je viens de lire avec grande stupeur un article paru sur Bujumbura News, accusant Jacques BIGIRIMANA d'être notamment un tueur, et signé « Bacanamwo Anatole » un pseudonyme qui porte à confusion avec mon propre nom. Cette pratique équivaut à une usurpation d'identité punissable par la loi, et je prie le responsable du site en question de publier mon démenti formel et même de demander pardon aux personnes incriminées injustement dans cet article. Evidemment, je suis le premier à être dans cette histoire et je remercie la personne qui m'a téléphoné pour me mettre au courant de cet article aussi scandaleux. D'emblée, je dois dire que je m'oppose de tout mon cœur à ce genre d'article qui accuse et salit gratuitement les gens; c'est un péché punissable par les hommes et le seigneur tout puissant. Je ne savais pas que les gens peuvent être à ce point aussi méchants. L'objectif de l'auteur de cet article, que je connais bien, était multiple : me mettre à dos toutes ces personnes, se venger contre moi parce que j'ai refusé justement d'écrire un tel article ridicule, tant son contenu est grossier, se venger contre des autorités qui auraient refusé de le nommer à un poste de responsabilité. Or, un tel article ridiculise plutôt le site qui le publie, chacun pouvant constater qu'il s'agit d'un montage. Comment voulez que moi Anatole BACANAMWO, j'écrive un tel article plein de contresens et d'exagérations frisant le ridicule et auxquelles, même un petit enfant ne pourrait croire. Qui suis-je pour dire que Jacques BIGIRIMANA achète des villas pour le compte du chef de la documentation et pour lui-même ? D'où les montants cités (des millions de dollars) dépassent l'entendement, car, à mon avis, même tout le budget annuel de la documentation n'atteint pas ces chiffres-là. Qui suis-je pour me permettre d'insulter des personnes et pour lancer de telles accusations gratuites ? Il m'arrive certes de critiquer l'une ou l'autre action du parti au pouvoir ou l'un ou l'autre cadre, mais je ne pourrais m'autoriser de calomnier gratuitement les gens, juste parce qu'on serait en désaccord sur le plan politique ! L'auteur de cet article ignore sans doute que Jacques BIGIRIMANA est plus qu'un ami, on a grandi ensemble, je suis donc bien placé pour dire que tout ce que raconte l'article n'est que pure invention. Il est même venu me voir lors de son dernier passage en Belgique en avril 2014 et nous avons envisagé ensemble une possible réunification du parti FNL. Pour terminer, j'ose espérer que ces personnes citées, NSHIMIRIMANA Adolphe, BIGIRIMANA Jacques, RURIMIRIJE Jean-Marie qui savent très bien que je n'ai pas de contentieux avec eux, ne vont pas croire une seconde que de tels propos peuvent venir de moi. Je souhaite enfin que l'auteur de cet article soit poursuivi et puni conformément à la loi. Fait à Bruxelles, le 28 mai 2014
Bacanamwo Anatole